



DOUANE

FLASH INFO

À UN AN DES JEUX OLYMPIQUES ABANDONNER LE SPORT EN FORMATION !

LORS DU DERNIER CSA DE RÉSEAU, L'ADMINISTRATION A PRÉSENTÉ LE NOUVEL ARRÊTÉ DE FORMATION DES CONTRÔLEURS.

SI ON PEUT NOTER DES AVANCÉES NOTABLES, IL NOUS FAUT ALERTER L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE SUR UN RECUIL INACCEPTABLE : **LA FIN DU SPORT À L'ENDLR.**

On peut noter quelques avancées notables dans la formation des contrôleurs avec notamment la création d'un module d'évaluation unique de la formation théorique qui va beaucoup simplifier la vie des stagiaires. En revanche, il nous faut alerter la communauté douanière sur un recul inacceptable : **les épreuves sportives en tant que telles sont supprimées, l'administration estimant que l'intégration du module TPCI de niveau 2 sera suffisant !**

Cette décision est d'autant plus grave qu'elle vient tuer dans l'œuf la revendication "historique" de voir enfin des heures de sport attribuées aux douaniers et aux douaniers qui en feraient la demande.

Surtout que la condition physique fait maintenant l'objet d'un décret et donc doit être pris en charge par l'employeur. Supprimer la pratique sportive à l'école revient à refuser de reconnaître l'importance de l'exigence physique dans nos métiers de la surveillance.

Le stationnement debout prolongé (au péage, en contrôle, en aéroport) ; les fouilles de véhicules, camions, bagages, colis, cartons, impactent les postures et entraînent des répercussions sur la structure corporelle des agents. Les horaires décalés, le travail posté ou le port des équipements sont notre quotidien et fatiguent énormément nos organismes.

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande depuis 2018 dans le [Guide de consultation et de prescription médicale d'activité physique et sportive à des fins de santé chez l'adulte](#).

En renonçant au sport en formation, l'administration va à l'encontre des préconisations des autorités de santé et surtout met en danger ses agents en éludant l'importance de la pratique sportive et l'intérêt de celle-ci pour le maintien de bonnes conditions de travail.

Le plus ridicule pour la DG c'est l'image que cela donne de notre administration.

La dynamique censée être impulsée par l'accueil des grands événements sportifs en France dont les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, devait selon le gouvernement fédérer le pays autour d'une ambition collective visant à renforcer la place du sport dans le quotidien des Français.

La Douane n'en retiendra finalement que la suppression des Congés des agents !

Que dire aussi du message renvoyé par nos décideurs douaniers qui d'un côté sponsorisent des athlètes de haut niveau et de l'autre refusent à ses effectifs la pratique du sport lors de leur formation initiale ?

À des années lumières des positions lunaires de la DG sur ce sujet, la CFDT Douane qui consulte beaucoup et partout sur le territoire sur le sujet du sport en douane, a construit un revendicatif équilibré : **Sur la base du volontariat, nous demandons que les douaniers puissent obtenir des heures de sport à déduire de leur quotité hebdomadaire de travail. C'est possible dans d'autres administrations il n'y a aucune raison valable que cela nous soit refusé !**

**LA CFDT EXIGE QUE
L'ADMINISTRATION RÉEXAMINE
IMMÉDIATEMENT SA POSITION POUR
LES FORMATIONS À L'ENDLR.**

